



**Avis de convocation
à une séance extraordinaire du
conseil de la Ville de Lévis**

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes avisés qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville est convoquée par le maire pour le **lundi 14 mars 2022 à 16 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

1. Période de questions

2. Urbanisme

- 2.1. Audition de l'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 466-468, rue Saint-Joseph (secteur Lévis, lot 3 018 366 du cadastre du Québec)
Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2022-004

- 2.2. Fixation de la date du prononcé de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 466-468, rue Saint-Joseph (secteur Lévis, lot 3 018 366 du cadastre du Québec)

3. Période d'intervention des membres du conseil

4. Levée de la séance

Le 3 mars 2022

La greffière,

(signé) Marlyne Turgeon
Marlyne Turgeon, avocate